



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 MARS 2017

Membres en
Exercice
19

Membres
Présents
17

Membres
Votants
19

Nota : Le Maire certifie que la convocation en date du 07 mars 2017 et le compte rendu de cette délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément à la loi.

L'an deux mil dix-sept, quatorze mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAUCOULEURS, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Paul WITTMANN, Maire.

Etaient présents : M. Paul WITTMANN, M. Denis ROCHER, M. Sébastien ROBIN, M. Régis DINE, Mme Estelle BRIE, M. Alexis COCHENER, Mme Chantal CONTIGNON, Mme Laetitia NAUDIN, M. Frédéric GROS, Mme Marie Pierre MULLER, Mme Patricia ZERR, M. Cédric GIANNINI, Mme Michèle ROUSSEAUX, M. Alain GEOFFROY, M. Noël LAMBLIN, Mme Evelyne ASLANIS et Mme Régine ANCELIN.

Etaient absents excusés :

- Mme Samira SAIDI qui a donné pouvoir de voter en son nom à Mme Michèle ROUSSEAUX
- M. Patrick CAPELIER qui a donné pouvoir de voter en son nom à M. Denis ROCHER

Secrétaire de séance : Mme Patricia ZERR a été élue secrétaire de séance.

Décision 13 – 14/03/2017 – Finances locales : Vote des taux

Rapport

Il convient de voter les taux des taxes locales relevant de la compétence de la Commune chaque année.

La Ville entendant poursuivre son objectif de modération fiscale, Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition et de reconduire à l'identique les taux votés l'an passé.

Délibération

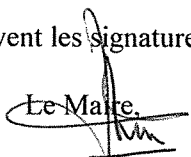
Vu le code général des impôts,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de voter les taux suivants :
- taxe d'habitation : 11,49 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 13,92 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 19,53 %
- cotisation foncière des entreprises : 10,60 %

Votants 19	Abstenu 0	Exprimés 19	Pour 19	Contre 0
---------------	--------------	----------------	------------	-------------

Fait à VAUCOULEURS, les jours, mois et an que dessus au registre suivent les signatures.
Pour extrait certifié conforme.


P. WITTMANN